



Le 30 avril 2023

Chères Anciennes, Chers Anciens, Chers Amis

La Pentecôte à Sorèze c'est dans quatre semaines.

Nous espérons être nombreux et que toutes les générations seront représentées.

Ce courrier est premièrement une **convocation à notre Assemblée Générale Extraordinaire**, qui aura lieu le dimanche 28 mai 2023 à 15h00. Extraordinaire pourquoi ? Parce que nous vous proposerons de modifier les statuts de notre Association, plus précisément l'article qui traite du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, « renouvellement de tout le conseil tous les trois ans », et non plus « renouvellement par tiers tous les ans ».

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant :

Approbation des nouveaux statuts : « renouvellement de tout le conseil tous les trois ans ».

Deuxièmement une **convocation pour notre Assemblée Générale Ordinaire**, qui aura lieu le dimanche 28 mai 2023 à 15h30.

L'ordre du jour de cette A.G.O :

-Rapport moral et d'activité du Président.

-Rapport financier.

Approbation des comptes (exercice 2022).

-Quitus au Trésorier .

-Renouvellement du Conseil d'Administration.

-Questions diverses.

Ces Assemblées Générales se dérouleront dans l'**Auditorium** au sein de la Cité de Sorèze rue Saint Martin.

Comptant sur votre présence.

Amitiés sorèziennes.

Patrick CHABIN (60-69)

Pour le Conseil d'Administration de l'Association Sorézienne

**Je ne pourrai pas être présent à la Pentecôte à Sorèze, Voici mon Pouvoir à valoir pour les Assemblées
Générales :**

POUVOIR

Je soussignédonne pouvoir à
.....ou à défaut à
.....

De me représenter et voter aux assemblées générales de l'Association Sorézienne du 28 mai 2023.

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :

Signature du Mandataire, précédée de la mention « Bon pour acceptation de Mandataire » :

(Conformément aux statuts de l'Association Sorézienne, seuls les pouvoirs des membres à jour de leur cotisation 2023 pourront être pris en compte)